

Les séismes en Algérie : que faire pour « économiser » des vies humaines ?

L'attention de la population a été récemment attirée par une secousse sismique qui, malgré son caractère « mineur », a provoqué des morts et des blessés.

Les milliers de morts lors des séismes de Chlef et de Boumerdès sont pourtant dans toutes les mémoires. Mieux, si l'on peut dire, on sait qu'Alger a été détruite par un séisme au 16ème siècle et qu'il est **certain** qu'un séisme de grande intensité aura lieu un jour sur le site de la capitale. Il s'en suivra sans aucun doute des pertes humaines et matérielles énormes.

Les solutions techniques existent pour les constructions neuves et pour la consolidation des ouvrages existants. A la fin des années 70 et jusqu'1988, des normes parasismiques avaient été élaborées, résultat d'un travail coopératif avec des spécialistes étrangers qui avaient le savoir faire et qui avaient pour le suivi sur le terrain, bénéficié d'un réseau de techniciens qui contrôlaient et corrigeaient les études de tous les programmes d'État de construction.

Comment se sont comportés ces ouvrages ? Que s'est-il passé dans les années 90 ? Que sont devenus les CTC (Centre de Contrôle Technique), que sont devenus les programmes de construction ? Qui les réalise ? Qui investit ?

Les réponses à ces questions permettent de comprendre pourquoi les solutions adoptées dans les années 80 ont été abandonnées, sans être remplacées.

Le conflit d'intérêt entre ceux qui investissaient et les nécessités des techniques de construction ont conduit, pour améliorer les marges financières, à négliger dans les faits les exigences de la technique imposées par les structures étatiques des années 70-80. Les sociétés nationales construisaient alors (en nombre insuffisant, il est vrai), des logements, des usines, des infrastructures décidées à partir de critères auxquels la rentabilité financière n'étaient pas absolument primordiaux. Les changements dans l'économie et la politique nationales ont fait que depuis 25 ans, les logements sont construits principalement pour et par des investisseurs privés, préoccupés avant tout par l'appât du gain, et non par la pérennité des constructions.

Lors du séisme « majeur » de Boumerdès il y a quelques années, les constructions récentes se sont écroulées, provoquant la mort de centaines de personnes, tandis que les constructions des années 70 (instituts, laboratoires, bâtiments de classes,...) résistaient sans problème.

Quelle confiance peut-on avoir si les ouvrages sont réalisés sans contrôle par des investisseurs qui, bien sûr ne les occuperont pas, mais les vendront au prix fort ?

Le problème de la sécurité des ouvrages est directement relié à la conception du rôle de l'État quant à la sécurité des citoyens. C'est donc un problème **politique**.